

MAIRIE DE VILLIERS-EN-BIÈRE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 09/12/2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Alain TRUCHON, Maire.

Présents : Mme BURNICHON et MM. TRUCHON, ROUX, DOTHÉE, CARATY, GUILLEMIN, HESSEMANS, DA MOTA-CARVALHO.

Représentées : Mme BEN YELLES donne pouvoir à M. TRUCHON
Mme DUSSART donne pouvoir à M. DOTHÉE

Absente : Mme RICHARD,
Secrétaire de séance : M. DOTHÉE

Ouverture de la séance à 19h05 par Monsieur Alain TRUCHON, Maire.

Le compte-rendu du 7 septembre 2021 est approuvé.

Monsieur TRUCHON propose de rajouter 5 points :

- 5 – Demande de subvention auprès du SDESM pour le retrait d'une armoire d'éclairage public
- 6 – Demande de prime exceptionnelle de Noël pour tout le personnel communal,
- 7 – Demande de prime exceptionnelle pour le départ à la retraite de Mme Marie-Pierre Hookumshand
- 8 – Demande de subvention pour l'étude de la création du jardin Saint Éloi et le réaménagement du parking de la Bergerie auprès du PNR du Gâtinais français,
- 9 – Approbation des dépenses nouvelles d'investissement de l'exercice 2021 avant l'adoption du budget primitif 2022

1. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DE LA TOITURE D'UNE VOLIÈRE AUPRES DU PARC NATUREL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Monsieur TRUCHON présente le projet de restauration de la toiture de la volière dans le parc de la mairie et propose de soumettre une demande de subvention auprès du Parc Naturel du Gatinais Français.

Le Conseil vote POUR à l'unanimité et autorise M. le Maire à signer tout document y afférant.

2. VERSEMENT DE L'AIDE POUR LA CANTINE À L'ÉCOLE DE CHAILLY-EN-BIÈRE POUR UN ENFANT DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire soumet la proposition du versement direct de l'aide de la cantine pour un enfant de la commune à l'école de Chailly en Bière pour l'année 2021.

Le Conseil vote POUR à l'unanimité

3. MODIFICATION DES STATUTS DU SDESM

Monsieur Le Maire propose de valider les nouveaux statuts du SDESM. Le Conseil vote POUR à l'unanimité.

4. PASSAGE DU PÈRE NOËL LE 24 DÉCEMBRE 2021

Monsieur le Maire propose de renouveler le passage du Père Noël en calèche le 24 décembre 2021. Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

5. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU SDESM

Monsieur le Maire propose de solliciter le SDESM pour une subvention pour le retrait d'une armoire d'éclairage public. Le Conseil vote POUR à l'unanimité et autorise M. le Maire à signer tout document y afférant.

6. PORTANT SUR UNE PRIME EXCEPTIONNELLE DE NOËL POUR L'ANNÉE 2021

Monsieur le Maire propose une prime exceptionnelle de 250,00 € pour tout le personnel communal. Le Conseil vote POUR à l'unanimité.

7. PORTANT SUR UNE PRIME EXCEPTIONNELLE DE DÉPART À LA RETRAITE DE MADAME MARIE-PIERRE HOOKUMCHAND POUR L'ANNÉE 2021

Monsieur le Maire propose une prime exceptionnelle de 150,00€ pour le départ à la retraite de Madame Marie-Pierre Hookumchand. Le Conseil vote POUR à l'unanimité.

8. DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ÉTUDE DE LA CRÉATION DU JARDIN SAINT-ÉLOI ET LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING DE LA BERGERIE AUPRÈS DU PARC NATUREL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Monsieur le Maire propose de solliciter auprès du Parc Naturel du Gatinais Français des subventions pour les espaces du jardin Saint-Eloi et du parking de la Bergerie. Après en avoir délibéré, le conseil vote POUR à l'unanimité et autorise M. le Maire à signer tout document y afférant.

9. APPROBATION DES DÉPENSES NOUVELLES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2021 AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2022

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de faire voter un montant de 196 975,00 € (somme correspondant à 25 % des crédits ouverts au budget 2021) afin de permettre lors des dépenses en investissement de fonctionner avant le vote du budget primitif 2022.

Le Conseil APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés.

APPROBATION DES DÉPENSES NOUVELLES D'INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE 2021 AVANT BUDGET PRIMITIF 2022

		ANNÉE 2021		ANNÉE 2021	
				autorisation 25%	
CHAPITRE 20	202	15 000.00 €		3 750.00 €	
	2031	15 000.00 €		3 750.00 €	
				7 000.00 €	
CHAPITRE 21	2111	160 000.00 €		40 000.00 €	
	2113	10 000.00 €		2 500.00 €	
	2128	73 000.00 €		18 250.00 €	
	2121	10 000.00 €		2 500.00 €	
213000	21311	216 800.00 €	- 3 800.00 €	reste à réaliser 2020	53 250.00 €
	21316	40 000.00 €		10 000.00 €	
	2135	60 000.00 €		15 000.00 €	
	2152	43 900.00 €		10 975.00 €	
	21534	12 000.00 €		3 000.00 €	
	21538	70 000.00 €		17 500.00 €	
	21568	14 000.00 €		3 500.00 €	
	21571	40 500.00 €		10 125.00 €	
	2158	6 000.00 €		1 500.00 €	
	2183	3 000.00 €		750.00 €	
	2184	3 000.00 €		750.00 €	
	2188	1 500.00 €		375.00 €	
		763 700.00 €			189 975.00 €
chapitre 23	- €			- €	
chapitre 24	- €			- €	
				TOTAL	196 975.00 €

Le Conseil Vote POUR à l'unanimité des présents.

TOUR DE TABLE

- Monsieur TRUCHON
 - Évoque le passage de l'équipe municipale pour la distribution des cartes cadeaux en date du samedi 11 décembre auprès des aînés de la Commune.
 - Informe qu'une étude est actuellement en cours sur le coût de la participation des frais de scolarité avec les enfants scolarisés à l'école de Chailly-en-Bière.

Séance levée à 21 H 05

Vu par Nous, Maire de la Commune de VILLIERS-EN-BIÈRE, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de la loi du 5 août 1884.

A Villiers-en-Bière, le 9 décembre 2021,

Le Maire,

A.TRUCHON

Philippe DOTHEE

Laurent CARATY

G rard ROUX

Jorge DA-MOTA CARVALHO

Yoann HESSEMANS

Florence DUSSART

Nadia BEN YELLES

Philippe GUILLEMIN

Virginie BURNICHON

Emilie RICHARD

ALAIN TRUCHON